



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN
Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 12 octobre 2023

Volume 45 Numéro 02

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVELLE ADRESSE COURRIEL – PROCHAIN JASEUR

Pour publier dans notre prochaine édition, envoyez vos articles par courriel au administration@municipalite.saint-valerien.qc.ca ou déposez-les dans la boîte à courrier sur le perron du bureau municipal.

Pour consulter la version électronique du Jaseur, rendez-vous sur le site de la municipalité : <https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/le-jaseur-journal-local/>

La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant au contenu des articles et annonces publiés par les organismes, entreprises ou citoyens. * *Aucune correction ne sera apportée à vos textes.*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN

RAPPORT DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 2 octobre 2023, je fais rapport aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Valérien des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tels que vérifiés par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l).

L'exercice financier 2022 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 130 626 \$, résultant de revenus de fonctionnement de 1 725 528 \$, moins les charges de 2 207 337 \$ plus les éléments de conciliation de 612 435 \$, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Détail des charges après ventilation de l'amortissement :

- Administration générale : 251 247 \$
- Sécurité publique : 232 487 \$
- Transport : 772 995 \$
- Hygiène du milieu (eaux usées, matière résiduelle) : 308 389 \$
- Santé et bien-être : 2 047 \$
- Aménagement, urbanisme et développement : 293 842 \$
- Loisirs et culture : 273 495 \$
- Frais de financement : 72 835 \$

Comme le prévoit l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépense annuelles attribuées aux membres du conseil municipal pour l'année 2022 :

- La rémunération du maire a été de **7 740 \$** et l'allocation de dépenses **3 870 \$**.
- La rémunération de chaque conseiller a été fixée à **2 580 \$** et l'allocation de dépenses à **1 290 \$**.

Un règlement établissant une rémunération additionnelle pour toute présence à différents comités, de 20 \$ ou 30 \$ par réunion, dépendamment du type de comité, est en vigueur.

Outre cette rémunération, le maire (et/ou remplaçant) a reçu à titre de membre du conseil des maires et de préfet suppléant de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette une rémunération annuelle de **6 973 \$** et une allocation de dépenses de **2 524 \$**.

2022-2023

Tous les terrains du quartier *Habitation durable* sont maintenant vendus. De plus, la Municipalité a fait la donation d'un terrain dans ce quartier pour l'implantation d'un centre de la petite enfance dont la construction devrait se terminer au cours de l'année 2024.

Les activités ont repris leur rythme au Centre communautaire. L'OBNL du Centre communautaire ainsi que l'ensemble des organismes de Saint-Valérien et leurs bénévoles ont été des plus actifs : soupers communautaires, activités à la bibliothèque, ateliers de cuisine collective, ateliers d'art textile du Cercle des fermières, danse en ligne, Pickleball et conditionnement physique ne sont que quelques-unes des activités qui ont lieu régulièrement. Aussi, en collaboration avec Moisson Rimouski-Neigette, les bénévoles de la municipalité assurent maintenant la distribution de paniers d'aide alimentaire au Centre communautaire, à plus de 20 familles.

À souligner, la mise en place d'un certificat loisir et le renouvellement de l'entente avec la Ville de Rimouski permettent ainsi aux familles d'avoir accès aux infrastructures de loisirs de la Ville (complexe Glaces et piscine, camp de jour et autres) au tarif résident.

Des travaux d'amélioration de chemins municipaux ont été réalisés tels que le remplacement de quelques ponceaux dont celui du 5^e rang Ouest, le rehaussement et l'asphaltage d'une section de la route Centrale et le rechargement en gravier de plusieurs routes rurales. Ces travaux ont été subventionnés en partie par différents programmes du ministère des Transports.

Deux beaux projets ont aussi été réalisés en 2022, soit la réfection complète de la patinoire ainsi que la mise en place d'un Centre de la petite enfance (CPE) temporaire à l'intérieur du Centre communautaire, permettant à plusieurs familles de Saint-Valérien d'avoir accès à une place en CPE.

Malgré la réalisation de ces différents projets et travaux de voirie importants, la dette à long terme à la charge de la Municipalité s'élève à 476 842 \$ et est de 1 365 178 \$ à la charge du gouvernement du Québec. Cette dette est comparable à la moyenne des municipalités d'une population inférieure à 2 000.

Tel que précisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

POUR L'ANNÉE 2023

L'année 2023 sera une année de consolidation des activités et des investissements en lien avec les projets majeurs réalisés au cours des dernières années. Le conseil municipal va poursuivre ses actions concernant les principaux dossiers suivants :

- La consolidation et la diversification des activités du Centre communautaire de Saint-Valérien ;
- La collaboration pour l'implantation du CPE dans le Quartier HD ;
- La poursuite des travaux de réfection de la voirie municipale ;
- La mise à jour et l'adoption du Plan de développement durable 2023-2033 en partenariat avec la MRC Rimouski-Neigette et les organismes du milieu ;
- La révision du schéma d'aménagement du territoire de la MRC Rimouski-Neigette ;
- Et autres dossiers.

Robert Savoie, maire

Municipalité de Saint-Valérien

Le 2 octobre 2023



Bibliothèque de Saint-Valérien

OCTOBRE

MARDI	15h – 17h
VENDREDI	18h30 – 20h
SAMEDI	9h – 12h



Bienvenue à tous!
Au plaisir de vous y rencontrer
L'équipe Biblio-FabLab

Testez votre EAU de puits

★ TARIF RÉDUIT



Afin d'éviter les risques de contaminants bactériologiques et chimiques dans votre eau, deux tests à tarif réduit s'offrent à vous:

POTABILITÉ

À effectuer au printemps et à l'automne.

SANTÉ (nouveau*té*)

Nouveau propriétaire, nouveau puits, ou si cela n'a jamais été fait

PROFITEZ D'UN RABAIS DE 35% DU

15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

Pour plus d'information, consultez le site Internet de la MRC.

LE 19 OCTOBRE



LA PAROLE EST À VOUS

*Venez vous exprimer face à l'avenir
de votre municipalité !*

19H à 21H
**Centre communautaire
de Saint-Valérien**

- Local jeunesse ouvert pour les ados!
- Service de garde gratuit au BiblioFablab avec Juliette!
- Petit Gouter gratuit (Vin, fromages, produits du terroir Valériennois, etc.)

*Plan préliminaire 2024-2034 disponible en consultation
sur le site internet de la municipalité*

COMMUNAUTÉ

**BIBLIO
FABLAB**

SAINT-VALÉRIEN

JEUX DE SOCIÉTÉ

POUR PETITS ET GRANDS

Info: 418 - 736 - 5047 #5

VENDREDIS 27 OCTOBRE
24 NOVEMBRE
15 DÉCEMBRE



**18H30
À
20H**

AVEC VINCENT

NOTRE ANIMATEUR

MÉMO DU CLUB 50 DE SAINT-VALÉRIEN

*Le conseil d'administration du Club 50 désire souhaiter : Bonne fête à nos membres du club 50 du mois d'octobre tel que;

Gilbert Beaulieu, Ariane Berger, Madeleine Brillant, Marie-Paule Chassé, Micheline Dubé, Robert Savoie, Michel Gagnon! Heureux anniversaire à vous tous!

*Bienvenue à notre nouvelle membre du Club 50 : Marie-France Bélanger

*Souper-Orchestre festif du 50^e du Club 50 du samedi 21 octobre affiche complet avec plus de 120 convives!!! Merci de votre participation et à très bientôt!!!

*Une 2^e activité en l'honneur de notre 50^e année d'activités du Club 50 aura lieu vendredi le 17 novembre 2023. Communiquez avec nous pour l'achat de vos billets 30\$ souper – spectacle sweet people et danse.

Nous vous invitons à la Grande soirée Bel Age du grand Rimouski-Neigette qui aura lieu au centre communautaire de Saint Valérien cette année :

Voici l'horaire comme suit :

- Les portes ouvrent à 14h
- 15h Musique de danse avec Nicole Marquis
- 17h30 Souper (jambon à l'ananas, patates, légumes, pain, thé, café et dessert)
- 19h Jean et Christiane spectacle (country retro et Sweet People)
- 20h45 Musique de danse avec Nicole Marquis

Billet requis à l'entrée et achat à l'avance au coût de 30\$ Brigitte 418-730-2011 ou Berthe 418-736-5337.

*En cet automne nous vous invitons à vous préparer pour la saison d'hiver et à continuer de faire preuve de prudence sur les routes autant comme marcheur ou au volant. Bel automne à tous!!

Le Conseil d'administration du Club 50

Conférence avec Jean-Pierre Sylvestre

Biblio-FabLab | 122 rue Principale, Saint-Valérien
418 - 736 - 5047 #5



LES CÉTACÉS BIOLOGIE ET MOEURS

**20 OCTOBRE 2023
18 H 30**



BABILLARD



GUIGNOLÉE RIMOUSKI-NEIGETTE 2023

MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN

Inscription pour recevoir un bon de guignolée

Si vous avez besoin d'un bon de guignolée vous pouvez en faire la demande en téléphonant au numéro suivant : **418 736-4309**

Période d'inscription pour les bons de guignolée

Du lundi 30 octobre au jeudi 30 novembre 2023.

Documents obligatoires pour faire une demande

- * Une carte d'identité
- * La déclaration revenus 2022 (provinciale ou fédérale)

Ou

- * L'avis de cotisation 2022

Si enfants

- * L'attestation d'enfants à charge

Si garde partagée 50/50

- * Documents le confirmant

LE FLAMENCO, UN ART DES PLUS VIBRANTS À LA PORTÉE DE TOUS!

Cette année, les 2Amigas, Marie-Andrée Cloutier et Julie Perreault, dans leur désir de partager leur passion pour le flamenco, vous offrent des cours de danse à raison d'une fin de semaine par mois aux dates suivantes :

AUTOMNE: 4-5 novembre / 9-10 décembre

Au Centre communautaire de Saint-Valérien.

Pour toute information :

2migas.danseflamenco@gmail.com



**Lerée de fond Courseur 07
Pierre Olivier Chassé
28 octobre 2025**

*Soirée Duo
Stéphane Harvey
& Souper Festin
du Gaulois*

Centre communautaire de Saint-Valérien
120, rue Principale, Saint-Valérien

Contacteur : Mario Bérubé pour
billets au 418-736-8394



Prix d'entrée :

0-5 : 5,00\$

6-14 : 15,00\$

Adulte : 40,00\$

Soirée seulement : 20,00\$

Souper 5h30